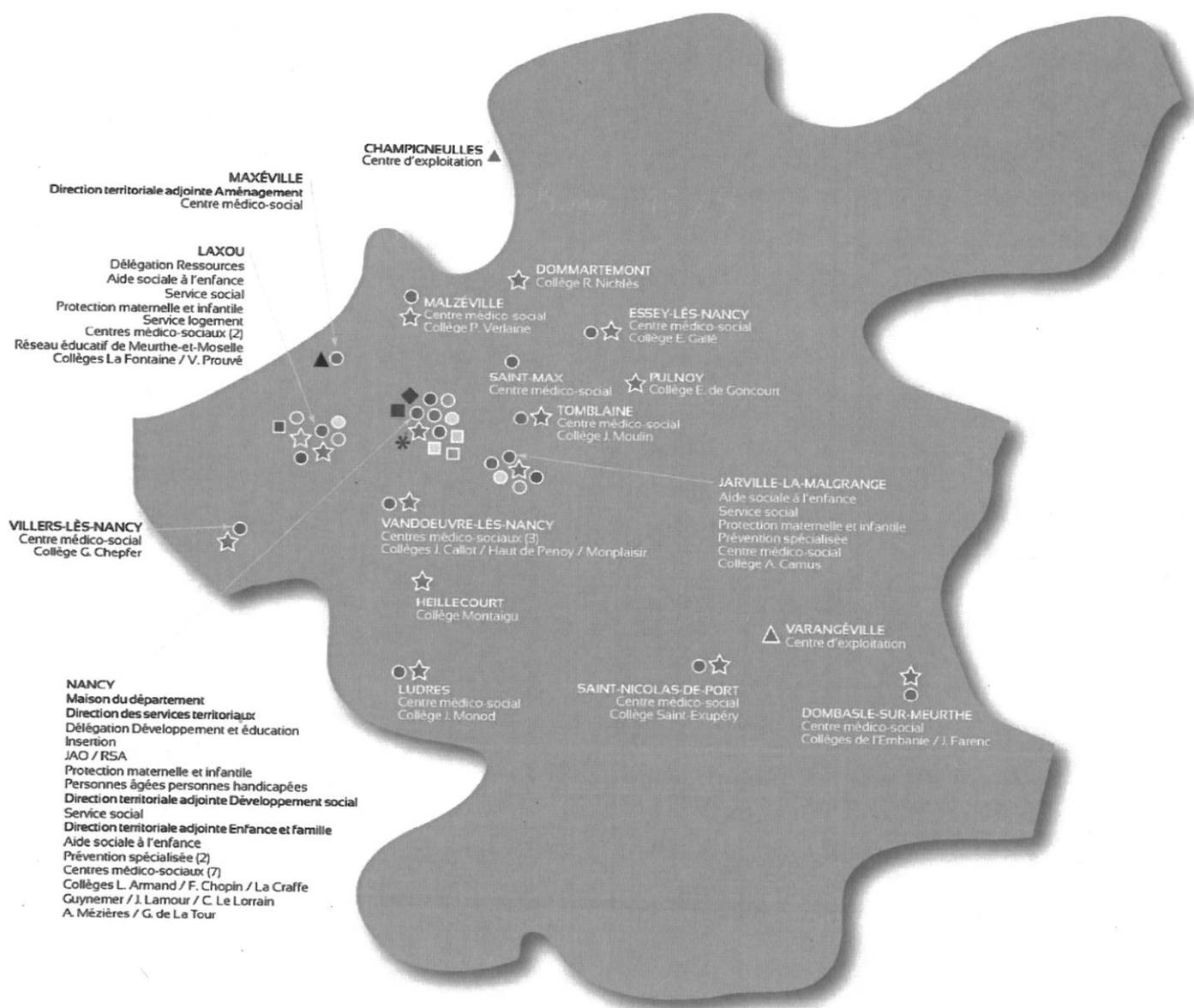


Rapport d'activité 2010 du Service territorial Personnes Agées, Personnes Handicapées de Nancy et couronne

Centre local d'information et de Coordination (CLIC)
Guichet d'accueil de la Maison Départementale des Personnes
Handicapées (MDPH)

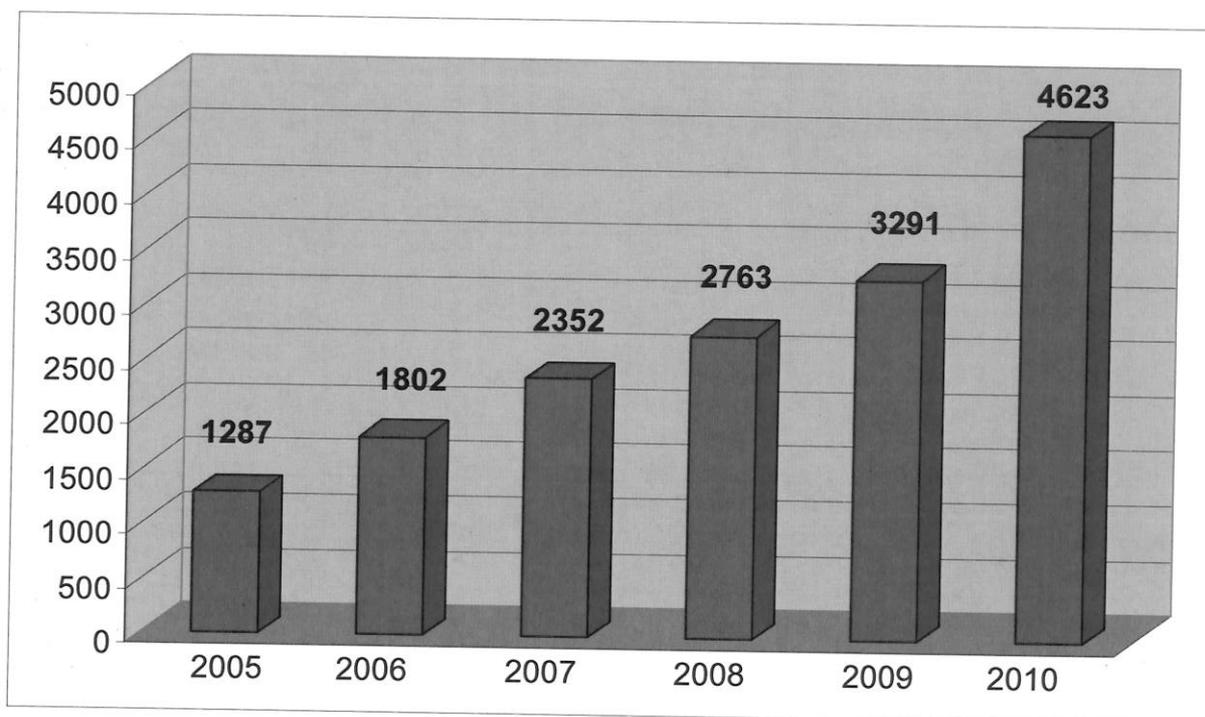


I. Présentation de l'activité 2010 du service territorial personnes âgées, personnes handicapées de Nancy et Couronne (du 01/01/10 au 31/12/10) :

L'année 2010 est dans la droite lignée des années précédentes. Elle est à nouveau et pour la 6^{ème} année consécutive une année de forte croissance de l'activité du service territorial personnes âgées, personnes handicapées de Nancy et couronne.

A. Nombre de personnes aidées

En 2010, 4623 personnes ont été aidées contre, 3291 personnes aidées en 2009 et 2763 en 2008.



Ainsi, le nombre des personnes aidées a été multiplié par 3,6 entre 2005 et 2010.

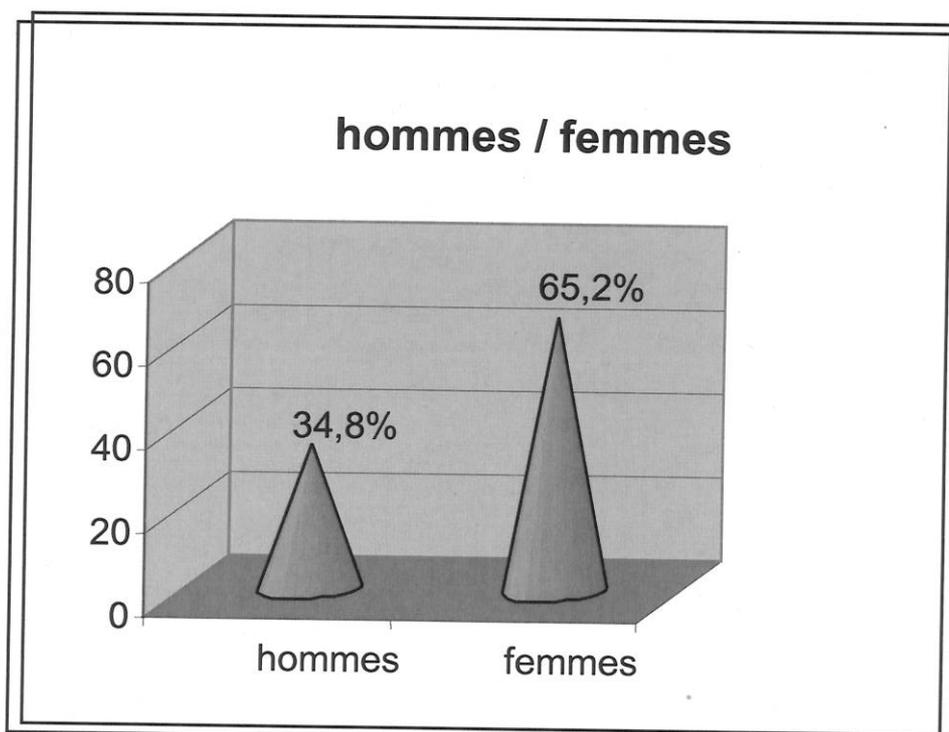
La progression entre l'année 2009 et l'année 2010 est très forte et cela peut s'expliquer par plusieurs raisons.

D'une part, la continuation de l'augmentation forte de notre activité depuis 5 ans. Ensuite, pour la première année nos interventions sont recensées quasi systématiquement (appel tel, visite à domicile, rdv au service territorial, mail, courriers) dans notre logiciel, ainsi cette année est la plus représentative de notre activité.

Pour finir, le projet MAIA participe à cette progression puisqu'il nous permet de proposer un nouveau service, avec de nouveaux professionnels ce qui contribue à développer notre activité.

B. Répartition des personnes aidées

↳ Répartition hommes / femmes

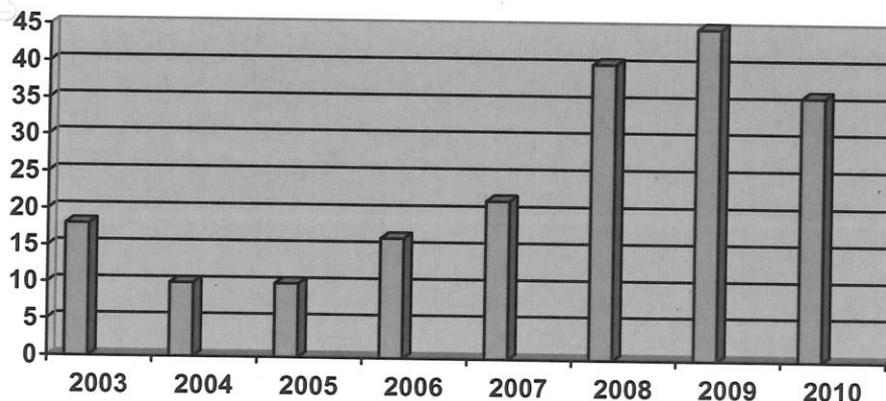


↳ Répartition personnes âgées/personnes handicapées

L'activité est encore orientée majoritairement vers les personnes âgées, mais la part de nos interventions à destination des personnes en situation de handicap qui avait véritablement explosé (pratiquement doublé entre 2007 et 2008) continue en 2009 à progresser (2192 personnes sur les 3291 recensées permettent d'alimenter ce chiffre) mais s'est tassée en 2010. Aujourd'hui, c'est près de 36% de notre activité qui est tournée vers le domaine du handicap.

Personnes âgées de plus de 60 ans	64,2 %
Personnes handicapées	35,8 %

Evolution (en pourcentage) depuis 2003 de la part des personnes en situation de handicap dans le nombre global des personnes aidées par le service territorial personnes âgées, personnes handicapées :



L'identification du service territorial personnes âgées, personnes handicapées comme guichet d'accueil de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) a expliqué largement cette croissance et aujourd'hui les demandeurs ainsi que les partenaires ont intégré l'existence de notre structure comme porte d'entrée de la MDPH 54. Par contre, la progression de notre activité en 2010 s'est faite principalement dans le domaine de la gérontologie ce qui fait diminuer la part des personnes en situation de handicap dans le chiffre global de notre activité.

C. Répartition de nos interventions

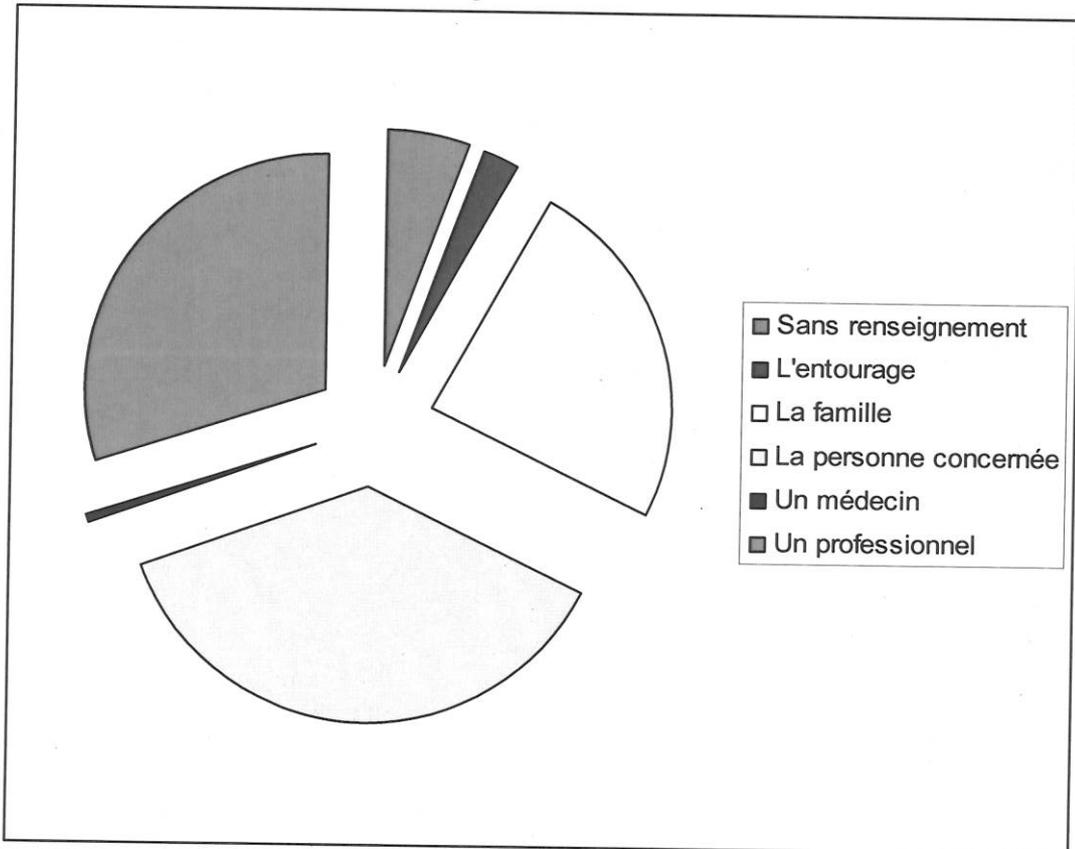
Sur l'année 2010, ces 4623 personnes aidées ont généré 8663 interventions de la part de l'équipe des animatrices et 4998 demandes (notion de dossiers de demandes dans notre logiciel LOGICLIC).

L'origine des demandes :

	Nbre	%
Sans renseignement	274	5,48
L'entourage	128	2,56
La famille	1216	24,33
La personne concernée	1857	37,15
Un médecin	21	0,42
Un professionnel	1502	30
Total	4998	100

→ ce qui prouve bien l'absence et le besoin de coordination.

Graphique tiré des données sur l'origine des demandes :

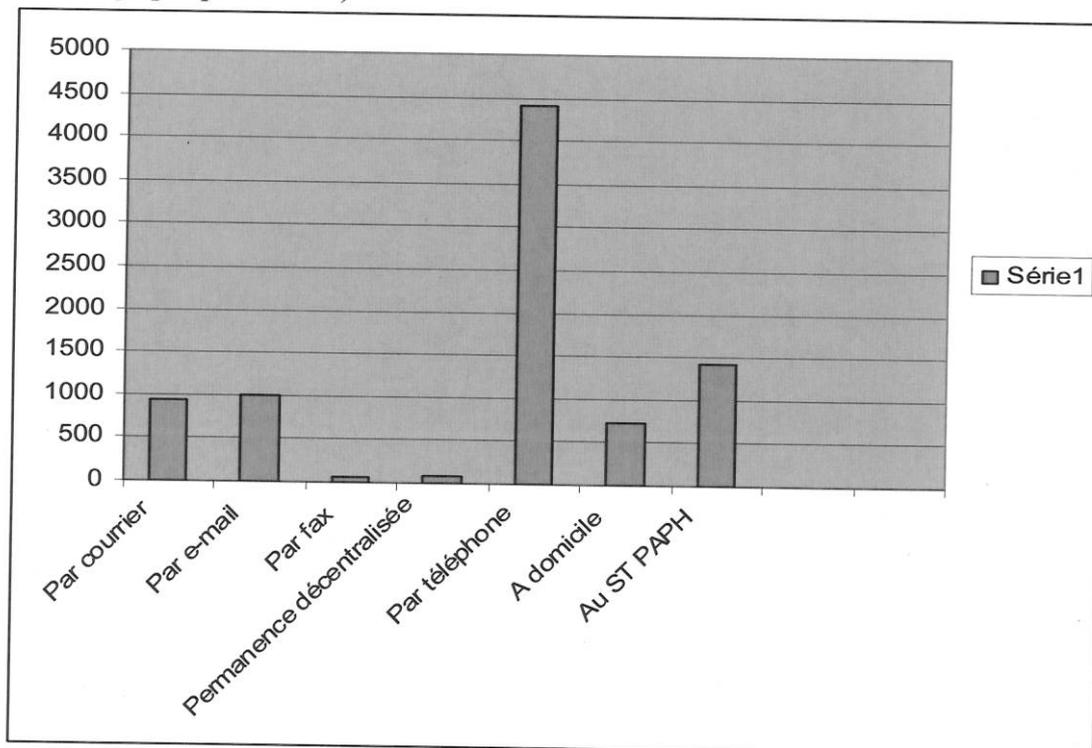


La répartition par type et lieu d'interventions est intéressante à décortiquer : il s'agit des moyens utilisés dans nos relations avec les usagers

Par téléphone	4405	50,85%
Au service Territorial PA/PH	1422	16,41%
A domicile	719	8,30%
Par courrier	932	10,76%
Par e-mail	1004	11,59%
Permanence décentralisée St Nicolas de Port	85	0,98%
Par fax	65	0,75%
En Etablissement	31	0,36%
Total	8663	100,00%

*Patricia
Cugnier...*

(Soit le graphique suivant) :



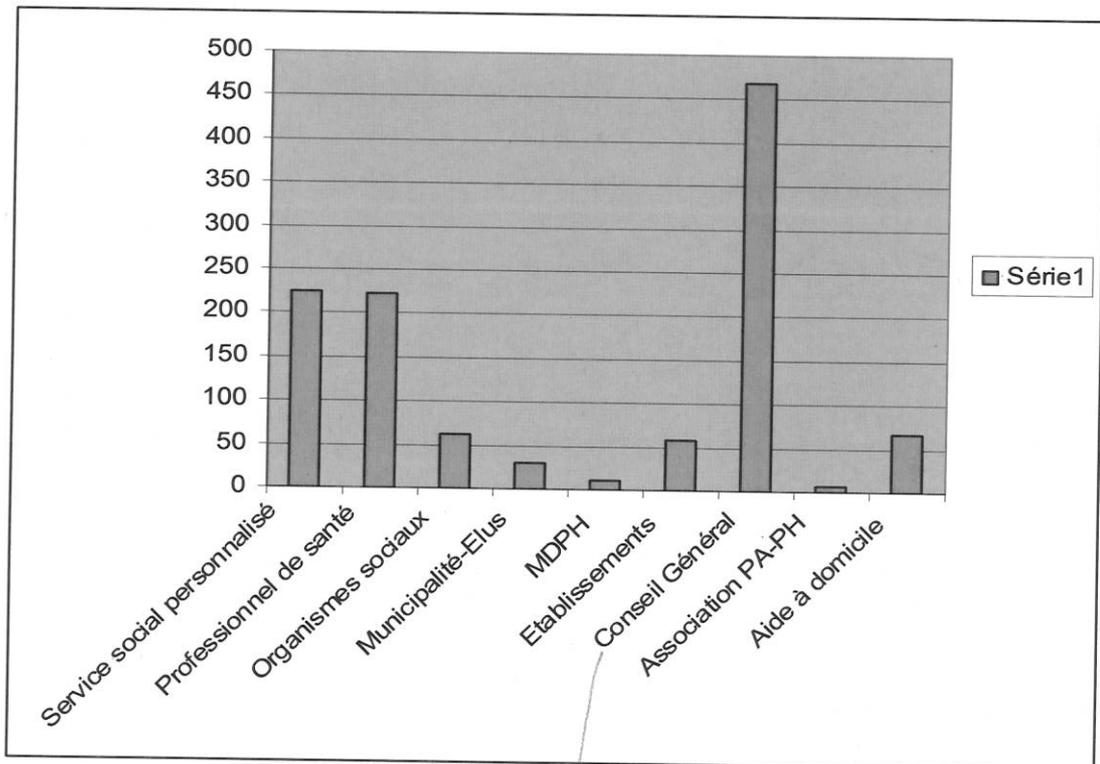
Ainsi, nous voyons que le téléphone est largement utilisé, il est le principal moyen que nous utilisons pour répondre aux sollicitations et pour contacter nos usagers. A noter également que dans 11% des cas, nous utilisons la messagerie informatique (e-mail) pour communiquer les éléments de réponse.

Les thématiques les plus abordées (sur la base des 4998 dossiers de demandes) (*≠ personnes aidées*)

THEMATIQUES ABORDEES PAR LE SERVICE		
Types de demande	Nombres de demandes	%
Prestations APA	2140	25,43%
Prestations MDPH	3062	43,55%
Aides humaines	752	10,7%
Alternative à la vie à domicile - EHPAD - ACCUEIL permanent	522	7,42%
Aides techniques	162	2,3%
Aides au logement	53	0,75%
Transport	32	0,46%

De ⊕ de demandes par personne pr PH que pr PA.

Les professionnels à l'origine de la demande (sur la base des dossiers de demandes renseignés et en sortant l'ensemble des demandes qui ne sont pas formulées par un professionnel) :



de, écarté au sein m du CG

II. L'animation territoriale : l'exemple de MAIA

L'année 2010 a été marquée par deux événements majeurs, d'une part le lancement de l'expérimentation des Maisons pour l'Autonomie et l'intégration des malades Alzheimer sur notre territoire et d'autre part la mise en place d'une action sur l'image des maisons de retraites

La Maison pour l'Autonomie et l'Intégration des malades Alzheimer (MAIA)

Dans le cadre du plan Alzheimer 2008-2010 et d'un appel à projet national auquel le conseil général de Meurthe et Moselle a répondu en 2008 avec deux de ses partenaires (réseaux CUNY et le réseau Lu).

Pilote du projet : Cyril THOMAS (responsable adjoint service PAPH)

Problématique / Constat de départ :

Le vieillissement de la population et l'augmentation de l'espérance de vie font apparaître des maladies du grand âge, notamment la maladie d'Alzheimer et les troubles apparentés.

Les malades et leurs familles se trouvent démunies face à la prise en charge de la pathologie et de ses conséquences : multiplicité des interlocuteurs, parcours segmenté, frontière entre la prise en charge médicale et médicosociale.

Le conseil général a été retenu par la Caisse Nationale de solidarité pour l'Autonomie (CNSA) avec les réseaux gérontologiques de Nancy et de Lunéville pour mener une expérimentation de Maison pour l'Autonomie et l'Intégration des Malades Alzheimer.

Cette expérimentation est menée sur le territoire de la CUGN et sur le territoire Lunévillois.

Objectifs de la démarche :

- décloisonner les prises en charge sanitaires et médicosociales
- éviter les ruptures dans les parcours des malades
- réduire la multiplicité des interlocuteurs et la redondance des évaluations.
- Mettre en place de nouveaux professionnels – les gestionnaires de cas – chargés de suivre les situations les plus complexes (isolement, conflits familiaux, troubles du comportement, refus de soin...) : évaluation multidimensionnelle, mise en place d'un plan de services individualisé, accompagnement de la personne dans l'accès aux soins et aux services ...

Résultats en 2010 :

- ▶ Travail collaboratif entre acteurs médicosociaux et sanitaires et création des procédures et outils de la MAIA en lien étroit avec les représentants de familles et d'usagers.
- ▶ Recrutement et formation des gestionnaires de cas
- ▶ Démarrage du suivi des personnes
 - Accès aux soins alors que refus / mise en place d'alternatives à des institutionnalisations non désirées / déblocage de situations nécessitant une mise à plat et une mise en cohérence des intervenants auprès du malade / sécurisation, protection des personnes...

Perspectives :

- Nouveaux objectifs et poursuite de l'expérimentation vers la phase de généralisation au niveau national (40 nouvelles MAIA doivent être créées en 2011 et cent en 2012)